

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Septembre 2007 : Lancement du débat public sur l'avenir de la liaison routière Troyes – Auxerre - Bourges

Le débat public sur le projet d'amélioration routière Troyes-Auxerre-Bourges est lancé en septembre 2007. Ce rendez-vous est l'occasion de

- ⇒ **s'informer** sur les projets préparés par le Ministère de l'équipement représenté par la Direction régionale de l'équipement de Bourgogne, et d'étudier les solutions proposées,
- ⇒ de **réagir**, de **donner son avis** mais aussi de faire des propositions en utilisant les moyens d'expression préparés par la Commission particulière du débat public (CPDP TAB) chargée d'organiser et d'animer le débat en toute indépendance..

Le débat public se situe à un moment où l'opportunité du projet et les grandes options de sa réalisation sont encore des questions ouvertes. Le débat public est ainsi l'occasion de poser toutes les questions liées au projet : l'intérêt de sa réalisation, ses caractéristiques - en particulier son tracé et l'organisation du chantier-, ses effets sur l'environnement, son inscription dans les problématiques d'aménagement du territoire et d'inter modalité. Il est ouvert à tous pour que chacun puisse poser des questions, présenter son point de vue et faire avancer la réflexion.



Le débat public, c'est l'assurance qu'une décision sera prise à l'issue du débat et qu'elle tiendra compte des arguments présentés par les participants, oralement en réunion publique ou par écrit : c'est aussi le rôle de la CPDP TAB d'éclairer le ministre décideur par un compte rendu du débat présentant les arguments exprimés durant le débat public.

Une commission neutre et indépendante pour mener le débat

Le débat public est organisé par la Commission Particulière de Débat Public (**CPDP TAB**), nommée par la Commission Nationale du débat public, autorité administrative indépendante.

La CPDP TAB anime le débat en toute **indépendance** et **neutralité**. Son objectif est de permettre à chacun de s'exprimer, de présenter son point de vue et de réagir au dossier présenté par le ministère de l'Équipement. Comme le précise, Alain Méchineau – président de la CPDP TAB : « *Ce débat n'est pas réservé à quelques spécialistes mais ouvert à tous les citoyens des territoires concernés : habitants, entreprises, associations, élus, chambres consulaires* ».

Un engagement durant le débat

Pour réussir le débat, la commission CPDP TAB s'engage sur quatre principes envers les participants :

- ⇒ elle garantit une **information** complète, claire et sincère sur le projet routier.
- ⇒ elle veille à ce que chacun puisse être **écouté**,
- ⇒ et puisse **s'exprimer**.
- ⇒ elle tient compte de **tous les arguments présentés** pendant le débat lors de la rédaction du compte-rendu du débat pour éclairer le décideur

Des thèmes qui nous concernent tous

La définition d'un projet routier de cette importance pose de nombreuses questions aussi bien sur le développement des territoires concernés, sur leur environnement et leur patrimoine, sur les différents scénarios et options étudiés, sur l'évolution du trafic... Les 15 réunions publiques préparées pour le débat vont traiter, sur l'ensemble des territoires concernés, de sujets aussi variés que l'impact du projet sur les différents territoires, sur l'environnement, le cadre de vie, l'aménagement du territoire et le développement économique, l'inter modalité, les différents tracés étudiés, les coûts et le financement du projet.

Des moyens pour un débat public ouvert

Pour réaliser cet objectif d'ouverture, la CPDP TAB met en place plusieurs outils d'information et d'expression :

- ⇒ Dès la rentrée, la **diffusion auprès de la population** d'un

document sur le débat et une synthèse présentant les scénarios du projet routier Troyes Auxerre Bourges et ses options vers Avallon et vers Chateauroux.

- ⇒ le site www.debatpublic-tab.org est déjà en ligne. Tout au long du débat, un simple clic permettra d'accéder aux dossiers relatifs au projet et à toutes les expressions du public (avis, contributions, comptes-rendus de réunions,...)
- ⇒ le 10 septembre, s'ouvre une série de **15 réunions publiques**, réparties sur l'ensemble des territoires concernés par le projet
- ⇒ la CPDP TAB a mis en place le **premier e.debatpublic** pour offrir une possibilité supplémentaire à tous de s'exprimer : sur le site Internet, chacun a accès aux propos échangés dans l'ensemble des réunions publiques et peut réagir directement.

Durant quatre mois, cette démarche participative permet à tous les citoyens de peser dans des choix publics engageant leur avenir et celui de leur environnement.

Contact CPDP : Anne-Sophie Demolins – 06 17 07 15 26 Contact presse : Nolwenn Sartre – 01 45 260 260

CPDP TAB
2 ter rue Faillot – 89000 Auxerre
tel. 03 86 51 25 38 fax. 03 86 51 26 40
contact@debatpublic-tab.org